

Racine Strasbourg annonce les nominations d'Anne-Claire Muller-Pistré et Coralie Barraux-Lefebvre en qualité d'associées

Le bureau strasbourgeois de Racine annonce la cooptation d'Anne-Claire Muller-Pistré en qualité d'associée au sein de l'équipe droit public ainsi que celle de Coralie Barraux-Lefebvre au sein de l'équipe droit social. Ces nominations ont pris effet le 1^{er} janvier 2018.



Anne-Claire Muller-Pistré intervient en droit public auprès de collectivités territoriales, d'établissements de santé et d'établissements médico-sociaux ainsi qu'auprès des compagnies d'assurance qui assurent ces établissements. Elle conseille essentiellement ses clients sur des problématiques d'urbanisme et de droit de la fonction publique, hospitalière et territoriale.

Agée de 36 ans, Anne-Claire Muller-Pistré est avocat au Barreau de Strasbourg depuis 2008. Avant de rejoindre Racine en qualité de Of Counsel en 2017, elle a exercé durant 9 ans au sein d'un cabinet strasbourgeois. Elle est diplômée de L'institut d'Etudes Politiques de Strasbourg et est également titulaire d'une Maîtrise de droit général de l'Université de Strasbourg.



Coralie Barraux-Lefebvre intervient principalement en droit du travail, en conseil comme en contentieux auprès d'une clientèle issue des secteurs de la distribution, de l'industrie, des assurances, de la restauration et de l'hôtellerie. Elle accompagne également les établissements privés de santé, ainsi que les associations dans la mise en œuvre et le suivi de leurs contentieux. Coralie Barraux-Lefebvre pratique par ailleurs le droit des personnes et de la famille (divorces, successions, partages, etc.).

Agée de 33 ans, elle est avocat au Barreau de Strasbourg depuis 2011 et est titulaire d'un Master 2 en droit de la famille obtenu à l'Université de Strasbourg. Elle a débuté sa carrière au sein du cabinet Wachsmann devenu Racine en 2013.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.

Le bureau strasbourgeois de RACINE est issu d'un cabinet créé il y a près de 100 ans. Ses avocats interviennent tant en conseil qu'en contentieux pour le compte de sociétés et de clients institutionnels régionaux, nationaux et des pays frontaliers, ainsi qu'auprès de collectivités publiques et de particuliers.